

Dossier suivi par :
Fabienne Bouchaud
Adjointe à la Responsable
Administrative

Tours, le 28/05/2018

Madame le Doyen de la Faculté

à

**Mesdames et Messieurs
Les Directeurs de Départements et
Laboratoires
Mesdames et Messieurs
les Secrétaires de Départements et
Laboratoires**

POUR INFORMATION ET POUR AFFICHAGE

➤ Compte-rendu du conseil de la Faculté du jeudi 15 mars 2018 approuvé par le conseil de la Faculté du jeudi 17 mai 2018.

**P/Madame le Doyen de la Faculté
La Responsable Administrative**


Fadila TROUVÉ



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LA FACULT 

DU JEUDI 15 MARS 2018

PR SENTS : M. AMMOR – Mmes ANOUTI – AUGE-GOUILLOU – M. BARRANGER – Mmes BOUCHAUD – DALLET-CHOISY – DE FARIA – DELARUE – DEVERS – M. GATEAU – Mme L CUREUIL – M. LEMAN – Mmes MARKHOFF – MONTIGNY – MM. PICHON – PUJOL – Mme SUPPO

PROCURATIONS : M. BARBARIN-COSTE   Mme DEVERS – M. BOUCHEKIOUA   Mme DE FARIA – Mme DUITTOZ   Mme ANOUTI – M. GATEAU   Mme DE FARIA   partir de 15H – Mme GROSBOIS   Mme L CUREUIL – M. PEINEAU   Mme L CUREUIL – M. VANDIER   Mme DALLET-CHOISY

INVIT S : M. LECOUCVEY – Mme PEROL – M. THIBAUT – Mme TROUV 

EXCUSES : MM. LASSALLE – MARTINY

1) Approbation du compte-rendu du conseil de la Facult  du jeudi 08 f vrier 2018

Sandrine Dallet-Choisy demande aux membres du conseil si des remarques sont   apporter au compte-rendu du conseil de la Facult  du jeudi 08 f vrier 2018.

Adopt    l'unanimit 

2) Informations g n rales

Suite   la d mission de Jean Claude Kirizian du poste d'assesseur   la p dagogie, Sandrine Dallet-Choisy propose aux membres du conseil que Samuel Leman prenne le poste d'assesseur   la p dagogie et C cile Grosbois   la recherche.

Adopt  avec 21 pour et 2 abstentions

Dans le cadre de la mise en place de ParcoursSup   la rentr e 2018, Sandrine Dallet-Choisy informe les membres du conseil que l'universit  a obtenu des moyens suppl mentaires pour l'accompagnement des  tudiants en premi re ann e avec une enveloppe de 180 000  , 4 postes LRU en droit et 4 postes en psychologie.

Une information est donn e concernant le Master Comp tences Compl mentaires en Informatique (CCI). En l' tat actuel, le Minist re r serve sa r ponse d'ouverture en raison   la fois de l'intitul  qui semble indiquer qu'il s'agit d'un master en informatique et parce que ce master 2 n'est pas « adoss  »   un master 1. L'universit  est toujours en discussion avec le Minist re.

B n dicte Montigny regrette le passage en une seule fois de la nouvelle offre de formation qui pourrait g n rer des lacunes dans les connaissances des  tudiants d j engag s dans nos licences. Est-il possible de palier   ces manques par une adaptation provisoire du contenu des UE n cessitant des pr requis non atteints avec la mise en place de la nouvelle maquette?



Samuel Leman présente le projet de calendrier universitaire 2018-2019. Les cours débuteraient le plus tôt possible pour l'ensemble des filières et pour le module 4 dès la semaine du 10 septembre 2018.

Bénédicte Montigny propose que le début des cours soit décalé plus tard afin de tenir compte des arrivées tardives suite aux affectations. Si cette solution était retenue, il faudrait supprimer la pause pédagogique d'octobre. Ce point sera débattu en même temps que le vote du calendrier au prochain conseil.

Des discussions s'engagent sur les dates de délibérations. Concernant le « jury » de février (qui n'est pas un vrai jury), il est proposé de pouvoir afficher les résultats au fur et à mesure de la correction des copies par les enseignants, avec le numéro étudiant, en indiquant « sous réserve de validation ». Cette solution risque cependant de retarder certains résultats, les collègues ne se sentant pas obligés de rendre des notes pour une date précise fixée en février ou mars. Le conseil souligne l'importance de donner des résultats intermédiaires aux étudiants pour qu'ils puissent évaluer leur niveau de réussite à mi-année.

Le calendrier va être envoyé dans les départements afin de faire remonter les remarques pour le vote du calendrier lors du prochain conseil de la Faculté.

3) Postes d'ATER

Sandrine Dallet-Choisy informe le conseil que la Faculté dispose de 7 supports ministériels. La répartition a eu lieu en tenant compte des besoins de la recherche (en particulier des doctorants qui pourraient avoir besoin d'un peu de temps pour finir leur thèse) et en fonction de la soutenabilité évaluée lors de constitution des nouvelles maquettes. La répartition suivante est proposée après discussion :

1 poste 25/26	département de Mathématiques
1 poste 28/29	département de Physique
1 poste 27 Blois	département d'Informatique
1 poste 69	département de Neurosciences
1 poste 68	département de Biologie animale et Génétique
1 poste 31/32	département de Chimie
1 poste 36	département de Géosciences

Un poste sur support vacant à la rentrée 2018 suite à un départ à la retraite (en attente décision du CA)

- 1 poste 67 département de Biologie animale et Génétique

Demands **supplémentaires justifiées par les besoins en enseignement et soutenues par les économies réalisées par la Faculté :**

- 1 poste 27 Tours
- 1 poste 65 (Biologie animale et Génétique)
- 1 poste (2*6mois) 6 mois en 31/32
- 6 mois en 27^{ème}

Adopté avec 19 pour, 1 contre et 3 abstentions

Les fiches de postes devront être remontées à la direction pour le 21 mars 2018.

4) Bilan 1^{er} semestre

Sandrine Dallet-Choisy présente les résultats du 1^{er} semestre. Globalement, on constate qu'il y a moins de défaillants sur le 1^{er} semestre par rapport aux années précédentes. Le taux de défaillants à l'issue du 1^{er} semestre de licence Maths/Phys/Chimie/Info est encore trop élevé. Les départements de Mathématiques et de Physique souhaiteraient proposer un dispositif d'accompagnement aux étudiants qui



pourraient rencontrer des difficultés et finir par abandonner. Nous espérons que ce dispositif permette aux étudiants de poursuivre leur cursus dans notre faculté.

Le pourcentage des admis inscrits en L1 varie de 42,25% à 93,65%.

Le pourcentage des admis inscrits en L2 varie de 36,84% à 100%.

En L3 ce pourcentage varie de 33,30% à 74,20%.

5) Subventions

L'IRBI organise les 05 et 06 juin 2018 à Tours au sein de la Faculté Sciences et Techniques un colloque intitulé : Hormones et comportements chez les arthropodes.

L'objectif de cette conférence est donc de réunir la communauté d'experts scientifiques étudiant ce lien entre hormones et comportements chez les arthropodes. Cette conférence permettra d'initier le développement d'un consortium et ainsi de mettre en place un groupe de travail pérenne sur le sujet, et ce dans une perspective comparative.

Une subvention est demandée afin de permettre l'inscription de doctorants et d'étudiants de Master. Il est précisé que les étudiants de Master pourront participer à ce colloque en présentant leurs travaux sous forme de poster.

Le conseil propose une subvention de 400 € afin de permettre l'inscription des étudiants.

Adopté à l'unanimité

6) Questions diverses

Corinne Auge-Gouillou demande s'il serait envisageable de rendre anonyme les copies avec des codes-barres. Sandrine Dallet-Choisy propose que la faculté se renseigne sur le procédé.

Le 03 avril 2018

Le Doyen,

Sandrine DALLET-CHOISY

